

USAGE PROFESSIONNEL

**TRIBOLIUM
BLATTES
MOUCHES
MITES**
(alimentaires,
vêtements)
**PUCES
COLEOPTERES**
...



PRODUIT BIOCIDÉ

TP 18
AMM : BTR0138

USAGES :

Désinsectisation des locaux
et matériel de transport
(POA et POV) et matériel de
stockage (POV)

ACTION ET TRAITEMENT :

Insecticide de contact à
action de choc et rémanente.
Utilisable toute l'année.



CONTIENT :

250 g/l Perméthrine
20 g/l Esbiothrine
150 g/l Pipéronyl butoxide

DURÉE DE

CONSERVATION :

2 ans

AVERTISSEMENT :

Attention



CONDITIONNEMENT :

Flacon 100 ml (par 24)
Flacon 1 litre (par 12)
Bidon 5 litres (par 4)

Version 06/2015

PERMAX 250 COMBI EC



PERMAX 250 COMBI EC est un insecticide émulsionnable concentré qui combine longue rémanence et action de choc. Il s'utilise en pulvérisation basse pression pour la destruction des insectes volants et rampants tels que : cafards, puces, coléoptères, teignes, punaises, etc, dans les habitations, les commerces, les industries y compris alimentaires.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Dilution à raison de 100 ml dans 5 litres d'eau pour 100m².

A - INSECTES RAMPANTS (blattes...) :

Pulvériser PERMAX 250 COMBI EC sous basse pression et de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.

B. INSECTES VOLANTS (mouches, teignes, mites....) :

Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant un trop grand ruissellement du produit.

Pour les teignes et mites des denrées, ôter au préalable les toiles de larves ou les aspirer à l'aide d'un aspirateur puis, appliquer après nettoyage sur les parois mais également sous les machines où des larves peuvent subsister dans des résidus de fabrication.

C. AUTRES :

Destruction des puces : traiter par pulvérisation toute la surface du sol.

Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids.

Ne réoccuper les locaux qu'après séchage du produit et une bonne aération.

Attention au risque de "glissade" sur le produit fraîchement appliqué.

Conditions d'application

- Application : toutes les périodes de l'année.
- Application par pulvérisation sur les surfaces ou ciblée (sur les nids de guêpes).
- Retirer les denrées alimentaires.
- Laisser sécher pendant 4 heures minimum.
- Aérer largement avant de récupérer les locaux.
- Nettoyer les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- Stabilité au stockage : stable dans les conditions normales de stockage pendant 2 ans.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante info@edialux.com.

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.

Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

Déchets :

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

 **EDIALUX**
PRODUITS PROFESSIONNELS